

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 8 mars 2023

### **La brigade des douanes de Cherbourg saisit 4,8 tonnes de tabac**

Le 5 mars 2023, les agents de la brigade des douanes de Cherbourg, en contrôle à la gare maritime de Cherbourg, ont procédé au contrôle d'un poids-lourd en provenance des Pays-Bas et à destination de l'Irlande.

À l'ouverture de la remorque, les agents découvrent un chargement constitué de cartons dont l'ouverture a démontré la présence de grands cylindres en matière plastique.

Lors de la visite, les agents ont constaté que la première partie du chargement, située au fond de la remorque, était constitué de 20 palettes de cartons. L'ouverture des cartons a amené la découverte de cigarettes.

Après une vérification des 20 palettes, les agents constatent que celles-ci renferment 4,8 tonnes de cigarettes.

Faisant suite aux différentes saisies effectuées par la même brigade en date du 17 septembre 2022 portant sur plus de 15 kg de cocaïne et du 24 septembre 2022 pour 11 tonnes de tabac, cette nouvelle saisie de la brigade illustre l'investissement de direction régionale des douanes de Caen dans la lutte contre tous les trafics illicites et notamment le commerce illicite des produits du tabac, priorité d'action de la douane au niveau national et européen.

De plus, cette saisie s'inscrit pleinement dans le cadre du nouveau Plan Tabac 2023-2025 annoncé par M. ATTAL, ministre délégué, chargé des Comptes publics.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- **Photos :** <https://flic.kr/s/aHBqjAuTZK>
- **Communiqué sur la saisie de 11 tonnes de tabac :** [cliquer ici](#)

*Crédits : douane française.*

Direction régionale des douanes et droits indirects de Caen  
[pae-caen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-caen@douane.finances.gouv.fr)

Bureau de la communication :  
01 57 53 43 18 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)